

Travail ; M. MATOS, au nom du Conseil de la Société des Nations ; M. RENAUEL, député, au nom de l'Internationale ouvrière socialiste et de sa section française ; M. Victor SCHIFF, au nom du parti social-démocrate d'Allemagne ; M. POISSON, au nom de l'Alliance coopérative internationale et de la Fédération internationale des coopératives de consommation ; et M. COUREL, maire, au nom de la Ville de Champigny.

Voici les textes de ces discours :

M. le Professeur MAHAIM, *Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail.*

C'est le cœur étreint par une inexprimable douleur que je viens rendre un suprême hommage à Albert Thomas au nom du Conseil d'administration du Bureau international du Travail.

La mort fauche à grands coups dans les rangs des meilleurs à l'Organisation internationale du Travail. Après Arthur Fontaine, notre inoubliable Président, après Mgr Nolens, après François Sokal, voici, en moins d'un an, le quatrième disparu.

Et qui donc ? Celui qui était depuis douze ans l'animateur, l'esprit et l'âme de l'institution.

Comment dire, en quelques minutes, tout ce qu'il était et tout ce que nous lui devons ?

D'autres voix plus autorisées que la mienne vous retraceront sa vie scientifique, politique et parlementaire. Je ne veux le prendre que depuis le moment où il est entré dans l'Organisation, c'est-à-dire ce qui fut la dernière et la plus féconde phase de sa vie — et celle qui lui ravit la vie.

C'est à Washington, immédiatement après la Conférence internationale du Travail à la seconde séance du Conseil d'administration, le 30 novembre 1919, que son nom fut prononcé pour la première fois. Sur la proposition des ouvriers et d'un certain nombre de nations, il fut élu provisoirement Directeur du Bureau international du Travail qui était à créer.

Pour la plupart des délégués présents, il n'était connu que de nom, mais Arthur Fontaine patronait sa candidature et se portait fort de son acceptation. Sa nomination devint définitive à la seconde session du Conseil qui se tint à Paris fin janvier 1920.

Le premier contact avec le Conseil fut impressionnant. Le traité de Versailles en mains, Albert Thomas essayait de deviner l'avenir, dressait le premier plan d'organisation administrative, l'avant-projet de budget. C'était l'œuvre d'une imagination constructive qui se développait devant nous. Nous sentions dès le début, le pilote aux mains fermes, à qui le gouvernail pouvait, sans hésitation, être confié.

Les relations personnelles se nouèrent, patrons, ouvriers, gouvernements, dans une atmosphère vibrante d'enthousiasme, toute parfumée de confiance. Albert Thomas aimait à rappeler avec humour que je lui avais fait subir un véritable examen universitaire sur ses opinions et ses doctrines, et qu'il avait tremblé jusqu'au moment où je lui avais décerné la plus grande distinction.

Puis ce fut la période chaotique où le Bureau était installé à Londres. Le Directeur s'initiait à la fois à la prononciation de la langue anglaise et aux difficultés de l'administration internationale. Questions de personnel, questions d'ordre matériel, tout se pressait à la fois. Qui l'a vu à cette époque, sait à quel point son cerveau bouillonnait, saisissant les problèmes pratiques, comme les difficultés juridiques et politiques, directement, de front, avec franchise et cependant, avec prudence.

Le Bureau, une fois installé à Genève, dans l'immeuble de la pension Thudicum, c'est, au point de vue matériel, un certain tassement favorable au fonctionnement régulier de la machine administrative. Mais au point de vue politique, c'est le commencement d'une période de luttes ardentes. Autour de la table du Conseil, dans cette petite salle de la Bibliothèque, que de débats serrés, où chacun met toute sa finesse et sa force. Le groupe patronal tend à restreindre autant que possible l'activité du Bureau, dont il trouve que le Directeur a des tendances exagérées à l'extension de ses attributions. Mais Albert Thomas invoque la Partie XIII, s'appuie sur la disposition qui fait un devoir à l'Organisation de réaliser le programme du Préambule, et ce sont ces discussions sur des principes fondamentaux qui donnent son caractère définitif à l'institution.

Leur point culminant, peut-on dire, fut, en 1921, le débat sur la compétence de l'Organisation en matière agricole. Là, Albert Thomas livrait bataille même au Gouvernement de son pays, et quand la Cour permanente de Justice internationale lui donna raison, ce fut pour lui et pour nous la victoire contre la théorie de la restriction.

Mais dès cette époque son effort se portait vers les ratifications des conventions internationales du travail. Il commence alors cette interminable série de démarches personnelles auprès des gouvernements qui valurent à l'Organisation les plus substantiels de ses succès. Il ne suffisait pas de noter des projets de conventions, il ne suffisait pas de combiner au Conseil des ordres du jour de conférences, il fallait faire des textes, des réalités. C'est le grand, le premier mérite peut-être d'Albert Thomas, d'avoir poursuivi et atteint ce résultat. Les administrations sont lentes et prudentes, les Parlements encombrés et lourds à mouvoir. Pour réussir, il ne fallait pas se fier aux lettres de rappel, aux papiers urgents et pressants, il fallait voir les hommes qui ont en mains les leviers de commande. Pèlerin de la Justice sociale, Albert Thomas parcourt le monde entier, l'Europe ne lui suffit pas : Il visite l'Amérique du Nord et du Sud, l'Asie, l'Extrême Orient, et de chacun de ses voyages il rapporte des ratifications ou des promesses de ratifications.

Et ce n'est pas seulement les ministres et les chefs d'Etat qu'il visite, ce sont les organisations patronales et ouvrières, s'employant au mieux à faire disparaître les malentendus et les défiances, soutenant les bonnes volontés, éveillant les initiatives. Qui dira tout ce que la cause de l'Organisation du Travail a gagné à cette inlassable et adroite propagande ?

C'est ici que l'homme politique s'est doublé d'un diplomate de premier ordre. Nul mieux que lui ne connaissait le monde dirigeant de tous les pays. Nul mieux que lui ne savait à qui s'adresser, et le langage qu'il fallait tenir. Aussi, quel prestige il en acquiert, quelle autorité et quelle force dont tout le bénéfice allait à l'Organisation du Travail.

Mais il ne faudrait pas croire que ce grand labeur fût le seul, ni même le plus étendu. De pair avec l'action extérieure, marchait l'étude scientifique. La préparation des questions à l'ordre du jour des conférences, la connaissance générale des conditions du travail dans le monde entier, les enquêtes et études spéciales donnaient lieu à des travaux d'une ampleur sans égale. Albert Thomas fut l'éditeur de toute une bibliothèque de science sociale, où les revues, les publications périodiques variées, voisinent avec des ouvrages occasionnels étendus. Contemplez, sur les rayons de cette librairie, la longue série de ces volumes et dites si le cerveau qui l'a ordonnée n'était pas d'une taille au-dessus de l'ordinaire. C'est là aussi, qu'il a élevé un monument plus impérissable que l'airain — *ære perennius* — car même au

point de vue historique, nombre de ces publications sont à jamais définitives.

Homme de science, Albert Thomas s'est montré aussi dans les travaux dont il assumait la rédaction personnelle. Il laisse, comme une œuvre de première valeur, cette série des *Rapports du Directeur* où il exposait, chaque année, pour la Conférence, non seulement la marche du Bureau et de l'Organisation, mais le tableau de tous les événements qui intéressaient la législation du travail. L'art de la composition n'y était pas moindre que la richesse de la documentation. A cet égard, le dernier rapport, celui de cette année, qui lui donna tant de peine, car il l'écrivit étant souffrant de la grippe, et qu'il appelait un rapport improvisé, est un véritable chef-d'œuvre, ramassant en peu de pages et en des formules saisissantes, une masse de faits et d'idées. C'est on peut le dire, une synthèse magnifique qui nous reste comme un testament scientifique de notre grand Directeur.

Au rapport annuel, se rattache ce morceau de virtuosité oratoire que présentait le discours dans lequel à la Conférence il répondait à une cinquantaine d'orateurs. Là se déployaient tous les dons d'éloquence qu'il tenait d'un tempérament incomparable. A la Conférence où ses fonctions de Secrétaire général le retenaient dans une certaine réserve, il savait pourtant intervenir par moment avec une autorité qui grandissait chaque année.

On vous dira ce qu'il était pour son personnel, organisateur et chef dans le sens élevé du terme, il était aussi l'homme de cœur, qui adoucit et fait accepter de bonne volonté les charges et les devoirs.

L'ami qu'il fut de nous tous, je ne saurais le dépeindre ; la délicatesse de ses sentiments, les attentions charmantes, la sincérité et la fidélité de son attachement, tout faisait de lui un compagnon de travail incomparable.

Le vide qu'il laisse à l'Organisation du Travail, à la Société des Nations, à la grande cause de la justice sociale ne peut être comblé. Albert Thomas fut un grand Français au service de l'humanité tout entière. Il nous laisse une leçon inoubliable. Sa vie entière nous engage à vouer notre vie à la cause qui fut la sienne.

Le Conseil d'administration du Bureau international du Travail présente au Gouvernement de la République française, l'expression de ses condoléances les plus émues.

Ceux qui ont eu le privilège de le voir dans sa famille ne peuvent songer sans angoisse à la douleur de tous ceux qu'il chérissait, sa vieille et vénérée mère, sa femme, compagne dévouée de ses travaux, ses enfants et petits-enfants. Qu'ils reçoivent ici l'expression d'une ardente et douloureuse sympathie. Puissent les témoignages unanimes du monde entier adoucir en quelque manière une affliction sans mesure.

Je suis chargé de saluer la dépouille d'Albert Thomas — aux lieu et place de S. Ex. le Chancelier Renner, son président, et de M. Boissard, son secrétaire général — au nom de l'Association *internationale* pour le progrès social à la constitution de laquelle il avait pris une part si importante et au nom de l'Association *française* pour le progrès social dont Albert Thomas était le président et l'animateur.

M. Pierre LAVAL, *ancien Président du Conseil,*
Ministre du Travail.

Dimanche matin, à la mairie d'Aubervilliers, j'apprenais avec stupeur la mort subite d'Albert Thomas.

L'apôtre infatigable de la paix sociale venait de disparaître — en quelques minutes, loin des siens. Et cette solitude accusait davantage encore la brutalité du destin.

Je voudrais associer le Gouvernement de la République au deuil qui frappe le monde du travail et montrer combien la personnalité d'Albert Thomas, si puissante et si diverse, reste spécifiquement française.

Il vient du peuple. Il s'est élevé par le travail ; et dans cette ascension il a connu la difficulté de l'étape et le prix de l'effort. Entré à l'École normale supérieure, devenu agrégé d'histoire, il ne pourra se satisfaire de spéculation pure. Il lui faudra le spectacle direct des hommes et des choses. Animé par une curiosité universelle, avide d'informations et d'observations sociales nouvelles, enquêtant et notant, il aura parcouru l'Europe, l'Asie, l'Amérique. Cette volonté de confronter les livres et la vie, d'accorder la connaissance avec l'expérience, n'est-ce pas une des marques essentielles de l'esprit français ?

La passion des idées et la volonté d'agir entraînent de bonne heure Albert Thomas vers la politique. Séduit par l'idéal socia-